COMMUNE DE CHAMPAGNEY **CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2016**

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.
Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

DESTINATION DES COUPES 2017

Sur proposition de l'O.N.F, le conseil municipal décide à l'unanimité, la délivrance aux affouagistes des parcelles forestières 45, 53 et 56af et la vente aux adjudications générales des parcelles forestières 45, 53 et 56af.

TRAVAUX : ENTREPRISES A RETENIR

Après avoir comparé plusieurs devis. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter les devis et de retenir les entreprises suivantes :

- Entreprise RECOBAT pour les travaux du mur de la mairie d'un montant de 5 190 € HT.
- Entreprise FRANCIOLI pour les travaux du cimetière d'un montant de 22 841.41 € HT.
- Entreprise MONTHOLIER pour les travaux rue des Chenevières d'un montant de 6 663.20 € HT, rue du Ruisseau d'un montant de 5 091 € HT et route de Nilieu d'un montant de 33 902.10 € HT.

REMBOURSEMENT ANTICIPE PARTIEL DU PRET DU LOTISSEMENT DES CORVEES

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer un remboursement anticipé partiel de 25 000 € au Crédit Agricole de Bourgogne Franche-Comté.

DEMANDE DE SUBVENTION : AIDE FORFAITAIRE SYLVICOLE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Après examen du projet technique proposé par l'Office National des Forêts et présenté par monsieur le maire. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'octroi d'une subvention pour permettre la réalisation de travaux de reboisement dans les parcelles forestières 16 et 60 sur une surface de 8,95 ha.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 19 h 30.